

République française
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du jeudi 20 mars 2025

Date de la convocation : 13/03/2025

Membres en exercice :

13

Le vingt mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert ROUFFIAC, à 20h45

Présents : 9

Présents : Patrick BURATTO, Véronique CHERBOURG, Lydie DE ARRIBA, Aurélien GOULIGNAC, Aymeric GUIPAUD, Angélique LALLOT, Karine PHALIPPOU, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC

Votants: 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté(s) : Nathalie PLOUVIEZ représentée par Karine PHALIPPOU

Excusé(s) : Michel SOULET

Secrétaire de séance:

Karine PHALIPPOU

Absent(s) : Nicolas PIC

Objet : Délibération sur le compte unique financier - PUYBEGON 2024 - DE_005_2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024;

Vu le Compte Financier Unique 2024;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	195 216,15	20 955,63	0,00	20 955,63	195 216,15
Opérations exercice	233 842,99	340 163,92	89 729,65	105 541,58	323 572,64	445 705,50
Total	233 842,99	535 380,07	110 685,28	105 541,58	344 528,27	640 921,65
Résultat de clôture		301 537,08	5 143,70			296 393,38

Date de transmission de l'acte: 25/03/2025
Date de réception de l'AR: 25/03/2025
081-218102150-DE_005_2025-DE
A G E D I

Restes à réaliser	0,00	0,00	11 134,22	0,00	11 134,22	0,00
Total cumulé	0,00	301 537,08	16 277,92	0,00	11 134,22	296 393,38
Résultat définitif		301 537,08	16 277,92			285 259,16

M. le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Robert ROUFFIAC :

- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- donne pouvoir à Robert ROUFFIAC pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le premier adjoint au Maire,
Robert ROUFFIAC

Le secrétaire de séance,
Karine PHALIPPOU



Date de transmission de l'acte: 25/03/2025
Date de reception de l'AR: 25/03/2025
081-218102150-DE_005_2025-DE
A G E D I

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

Date d'édition : 10/03/2025

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

M Bruno REVERDY

du 01/01/2024

au 10/03/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

INNOCENTI Virginie (1026104701-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DU TARN, le 11/0

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

REVERDY Bruno (1013519049-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A GAILLAC, le 12/0

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

PUYBEGON, le 20/03/2025


Date de transmission de l'acte: 25/03/2025
Date de réception de l'AR: 25/03/2025
081-218102150-BF_002_2025-BF
A G E D I



